Fiche 1 : Mettre en place une information du grand public relative à l'utilisation des biocides

AXE / atelier	Biocides, médicaments : quelles alternatives ?
Titre / problématique	**Mettre en place une information du grand public relative à l'utilisation des biocides, en particulier des désinfectants**
Résumé	Les produits désinfectants sont utilisés par le grand public pour lequel de nombreux produits sont disponibles dans le commerce sans aucune restriction ni information à la vente. Or ils ne sont pas sans risque pour la santé des utilisateurs, des animaux et l'environnement. La crise COVID-19 a largement montré le mésusage de ce type de produits avec la mise en œuvre de très nombreuses désinfections inutiles, voire dangereuses, ayant conduit à une très forte augmentation des dossiers dans les centres anti-poisons et les cabinets vétérinaires. Pour mieux gérer le risque que l'utilisation des désinfectants peut présenter, il convient, outre la présence des mentions obligatoires de toxicité figurant sur les étiquettes mais dont l'intégration dans l'esprit des consommateurs apparait bien faible, de posséder une vision claire et détaillée des quantités vendues, de leur stockage à domicile et leur utilisation. Le consommateur doit être mieux informé des doses d'emploi et des temps de contact. Une Mention « nettoyer avant de désinfecter » serait utile ainsi que de déconseiller les lingettes désinfectantes polluantes. Des campagnes de formation pour les vendeurs (type Certibiocide) et d'information du grand public portant tant sur les conditions de vente, de stockage et d'utilisation sont à mettre en place.
Pilote / destinataire	Santé Publique France/ MTES (DGPR)/ Ministères en charge de la consommation
Partenaires	Associations de consommateurs, MTES/ ministère de l'industrie/OFB
Acteurs associés	Associations de consommateurs, journaux spécialisés, grande presse radio/ télés
Objectifs chiffrés	Diffusion régulière par les centres anti-poisons des données collectées, Réduction de la fréquence des accidents domestiques, Réduction des quantités de désinfectants mesurées dans les eaux usées et les eaux superficielles.
Indicateurs	Fréquence des accidents domestiques Quantités vendues Concentrations dans le milieu récepteur

Fiche 2 : Mieux concevoir et utiliser les désinfectants et les détergents

AXE / atelier	Biocides, médicaments : quelles alternatives ?
Titre / problématique	**Remplacer les désinfectants et détergents actuels les plus polluants par des produits éco-labellisés et réduire leur utilisation**
Résumé	Les détergents et les désinfectants peuvent contenir des substances à fort impact sur l'environnement. Leur biodégradabilité est inégale, même dans le respect de l'AMM européenne, certains détergents présentent des propriétés biocides ou sont des allergisants, parfois des perturbateurs endocriniens. Même pour des détergents affichés comme biodégradables, on ne maîtrise pas les produits de dégradation dans les conditions domestiques de dégradabilité qui ne sont pas optimales (les tests de biodégradabilité exigés sont très normés et correspondent à des conditions de laboratoire, potentiellement optimisées et dans tous les cas, éloignées des conditions réelles) Les quantités utilisées placent les détergents en situation d'intrant principal dans les eaux usées urbaines. Or, il existe une variété de substances actives et de procédés de fabrication parmi les détergents et les désinfectants, qui permet d'élaborer des critères de choix responsable fondés sur l'analyse de cycle de vie et l'impact en santé-environnement. Les écolabels doivent être promus dans les politiques d'achat institutionnelles. L'information du public doit s'appuyer sur un étiquetage intelligent permettant un choix éclairé du produit en fonction de son utilisation.
Pilote / destinataire	MTES/DGPR en lien avec l'ANSES)
Partenaires	MTES/ DGALN (DEB), CGDD (SRI) et MESRI (DGRI) s'il s'agit de recherche, Ministère de l'industrie, ministère de la santé/DGS, ministère de l'agriculture/DGAL/DGER
Acteurs associés	GSE (GT « une santé »), FRB, sociétés savantes, chercheurs impliqués dans le domaine, ONG (FNE, ASEF, Humanité et Biodiversité)
Objectifs chiffrés	Augmentation de la part des détergents éco labellisés Diminution des indicateurs écotoxiques liés aux détergents sur les effluents urbains. En termes de questions à la recherche : - améliorer les connaissances sur le comportement des substances actives dans l'environnement - améliorer les connaissances sur les effets toxiques et écotoxiques des substances actives - définir les indicateurs pertinents pour élaborer des écolabels
Indicateurs	Suivi de la consommation des détergents selon leur éco labellisation Suivi des molécules à fort impact dans les rejets (ex : LAS, AES, APEO , DIDAC, nonylphénols)
Evaluateur	ANSES
Déclinaison territoriale	Programme échelonné par priorité sur la sensibilité des milieux récepteurs
Politiques impactées	Production industrielle, Marchés publics

Fiche 3 : Développer des recherches sur le lien entre biocide et maladies émergentes

AXE / atelier	Biocides, médicaments : quelles alternatives ?
Titre / problématique	**Développer des recherches sur le lien entre biocides et maladies émergentes (objectif ambitieux qui suppose des études épidémiologiques pour caractériser les expositions et mettre en évidence des corrélations, et études toxicologiques pour valider les mécanismes des effets adverses)**
Résumé	Caractériser l'exposome humain aux produits biocides dans des classes d'âges différentes ainsi que celui des écosystèmes (bio surveillance éco toxicologique) Rechercher les liens entre exposition aux biocides et maladies émergentes : obésité, diabète comme facteurs de comorbidité …, (ce qui permettrait d'être plus large que les biocides ménagers- pesticides- phyto insecticides….-, il y a beaucoup de biocides dans une maison et l'important est de savoir d'où viennent ces molécules qui imprègnent les enfants et les adultes)
Pilote / destinataire	INRAE, INSERM
Partenaires	Anses
Objectifs chiffrés	Obtenir des résultats pour 2025

Fiche 4 : Encadrer l'utilisation des biocides

AXE / atelier	Biocides, médicaments : quelles alternatives ?
Titre / problématique	**Encadrer l'utilisation des biocides, en particulier des désinfectants**
Résumé	De nombreux désinfectants contiennent des substances à fort impact sur la santé de l'environnement, sur la santé des utilisateurs (irritants, allergènes, perturbateurs endocriniens) et suspectes de favoriser le phénomène de résistance bactérienne aux antibiotiques. Ils occupent une place quantitative importante dans les études sur les rejets urbains. Le TP2 regroupe les désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. Le TP3 regroupe les produits d'hygiène vétérinaires. Le TP4 regroupe les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux L'usage professionnel des biocides, donc des désinfectants, est à ce jour réglementé seulement pour les types de produits 8,14,15,18 et 20*, ce qui ne prend pas en compte la majorité des volumes de désinfectants consommés. Il s'agit d'**adapter le règlement** existant, imposant un certificat individuel de formation de type Certibiocide pour l'achat et l'usage professionnel en incluant les types de produits 2, 3 et 4 mais également pour tous les vendeurs. Ceci permettrait de mieux informer le consommateur sur les doses d'emploi, les temps de contact et le résultat attendu en fonction de l'usage. .
Pilote / destinataire	MTES/DGPR en lien avec l'ANSES)
Partenaires	MTES/DGPR (en lien avec DGALN), Ministère de l'industrie, ministère de la Santé/DGS
Acteurs associés	Fédérations professionnelles, acheteurs institutionnels publics, ONG (FNE, ASEF, Humanité et Biodiversité)
Objectifs chiffrés	**1. Modifier l'article 2 de l'Arrêté du 9 octobre 2013** relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits (TP) biocides pour y inclure les types de produits 2, 3 et 4. 2. Désignation d'une « Personne Compétente Biocides » au sein des établissements utilisateurs. Certifiée biocides, elle est chargée de veiller à l'application de la réglementation au sein de l'établissement et d'assurer une vigilance ascendante et descendante sur les impacts sanitaires et environnementaux des biocides utilisés. 3. Encadrer l'usage professionnel des désinfectants, en s'appuyant au besoin sur une norme (pour exemple la norme NF EN 16636 : 2015 « services de gestion des nuisibles – Exigences et compétences »
Indicateurs	Nombre d'ERP concernés
Evaluateur	MTES
Déclinaison territoriale	Application progressive par volumes d'achat décroissant, avec **priorisation dans les crèches et écoles,** établissements scolaires et maternités qui nécessitent une prévention spécifique selon les "fenêtres de vulnérabilité aux perturbateurs endocriniens" (1000 premiers jours + adolescence), puis les centres de soins.
Politiques impactées	
Commentaires et compléments	*Types de biocides soumis à ce jour à l'obtention du certificat pour un usage professionnel : produits de protection du bois (TP8), rodenticides (TP14), avicides (TP15), insecticides-acaricides (TP18), répulsifs et appâts (TP20)

Fiche 5 : mettre en place un dispositif de surveillance de l'utilisation des biocides

AXE / atelier	Biocides, médicaments : quelles alternatives ?
Titre / problématique	**Mettre en place un dispositif de surveillance de l'utilisation des biocides, en particulier des désinfectants.**
Résumé	Les produits biocides sont utilisés de manières très variées par des utilisateurs industriels et professionnels ainsi que par le grand public. En Europe, le régime d'autorisation en deux étapes (approbation puis autorisation) se met en place progressivement pour les nouvelles substances actives mais les produits biocides antérieurs persistent dans l'attente de leur évaluation. Les quantités produites et utilisées en Europe ne sont pas publiées. Pour mieux gérer le risque que l'utilisation des biocides peut présenter, il convient de posséder une vision claire et détaillée de leur utilisation, leurs méthodes de substitution et les utilisations durables des produits biocides. Ainsi il conviendrait de connaitre les volumes et conditions d'usage des désinfectants, les rejets dans l'environnement des principales substances présentant un danger et de mettre en place la démarche post-AMM., tout en recevant favorablement les initiatives de recherche sur l'utilisation durable des biocides et sur les solutions de substitution. Les informations précitées pourraient être demandées aux commerciaux.
Pilote / destinataire	ANSES/ MTES (DGPR)
Partenaires	MTES/ ministère de l'industrie/OFB
Acteurs associés	Organismes de recherche, associations de consommateurs
Objectifs chiffrés	Installer un observatoire des biocides chargé de : - Analyser les données quantitatives et qualitatives des ventes des professionnels recueillies pour mieux comprendre leurs usages et leurs impacts sur la santé et l'environnement. - Signaler les écarts à la réglementation en matière d'autorisation et d'emploi - Recenser les méthodes de substitution ou d'usage durable des biocides
Evaluateur	ANSES ou DGCCRF ? Base SIMMBAD